

Le Maire

Chevreuse, le 29 mai 2023

Nos références :
CAR/GL-72526

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

A l'attention :
des membres du
Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunira,
le 09 juin 2023 à 17h00 heures,
dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie

Objet :
Convocation de
l'assemblée
délibérante

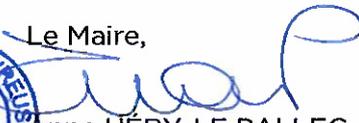
*

Pièces Jointes :
Arrêté 78-2023-05
fixant le mode de
scrutin et le nombre
de délégués et
suppléants à
désigner le 9 juin
2023 en vue de
l'élection des
sénateurs le 24
septembre 2023

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Elections

2023-15: Election des délégués des conseils municipaux pour les élections sénatoriales ;

Le Maire,

Anne HÉRY-LE PALLEC



Un conseil municipal ordinaire se tiendra à la suite de celui-ci.



Toute correspondance doit être adressée à Madame le Maire
Hôtel de Ville - 5 rue de la Division Leclerc - 78460 Chevreuse
Tél. : 01 30 52 15 30 - www.chevreuse.fr



Le Maire

Chevreuse, le 02 juin 2023

Nos références :
CAR/GL-72676

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

A l'attention :
des membres du
Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunira,

Objet :
Convocation de
l'assemblée
délibérante

le 09 juin 2023 à 18h00 heures,

dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie

Pièces Jointes :
notes explicatives
de synthèse
prescrites par
l'article L.2121-12 du
Code Général des
Collectivités
Territoriales

*
Présentation par M. Madon de la Direction Départementale des Finances Publiques de la synthèse de la qualité des comptes de la commune au titre de l'exercice comptable 2022.

Copies :
Communication
Sous- Préfecture
Les Nouvelles

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Compte-rendu des décisions prises sur le fondement de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Approbation des procès-verbaux du 07 mars et 30 mars 2023

Finances

- 2023-16: Adoption du compte de gestion 2022 du budget de la ville ;
- 2023-17: Adoption du compte administratif 2022 du budget de la ville ;
- 2023-18: Affectation définitive des résultats de l'exercice 2022 du budget de la ville ;
- 2023-19: Adoption du compte de gestion 2022 du budget de l'assainissement ;
- 2023-20: Adoption du compte administratif 2022 du budget de l'assainissement ;
- 2023-21: Décision Budgétaire Modificative n°1 ;

Ressources Humaines

- 2023-22 : Tableau des effectifs : suppression d'un emploi d'attaché non pourvu ;
- 2023-23: Désignation d'un référent déontologue des élus ;

Urbanisme

- 2023-24: Versement d'une surcharge foncière en direction des résidences Yvelines Essonne, pour le projet de réhabilitation et de transformation de 5 logements existants en 5 logements locatifs sociaux ;



Associations

2023-25: Revalorisation du montant de la carte jeune de 35 à 40 € ;

Intercommunalité

2023-26: Modification des statuts de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC).

Le Maire,



Anne HÉRY-LE PALLEC

